



Adhérent à l'Union Confédérale des Médecins Salariés de France
4 avenue Richerand – 75010 PARIS

Tél. 01 40 23 04 10 snpst@free.fr / contact@snpst.org - Site : snpst.org

INVITATION AU CONGRES DU SNPST

Samedi 20 novembre 2021 de 9h00 à 16h00

Faculté de Médecine Lariboisière Saint-Louis

Site Villemin - Salle 1-6

10, avenue de Verdun 75010 Paris (Métro Gare de l'Est)

La participation en visioconférence sera possible

PROGRAMME

MATIN

9h00 Accueil des participants et ouverture du Congrès

Dr Jean Michel STERDYNIAK Secrétaire Général

Le matin, seront présentés les rapports d'activité. Dans la continuité des échanges organisés entre professionnels de santé au travail sur la loi du 2 août 2021, nous avons invité pour une table ronde des représentants de différents métiers de la santé au travail. Leur point commun est qu'ils estiment que la santé au travail est un véritable sujet de société et une priorité en santé publique.

9h00 à 10h15

Rapport moral : Jean - Michel STERDYNIAK

Rapport financier : Isabelle LEGRAS

Rapport contentieux Jean-Michel DOMERGUE

Pause (15 minutes)

10h30 à 12H30

TABLE RONDE

L'avenir de la santé au travail avec :

- Dominique-Thibault Guiho (Psychologue du travail, Reliance et Travail),
- Loïc Lerouge (Directeur de recherches CNRS),
- Nadine Rauch (Infirmière de santé au travail, Présidente du GIT),
- Franck Viola-Wagner (Ergonome, AFISST),
- Jean-Michel Sterdyniak Médecin du Travail (SNPST).

Thème : Après la loi du 2 août...

ARGUMENTAIRE

La loi du 2 août 2021 prétend renforcer la prévention en santé au travail. Pour autant, pour bien des professionnels de santé au travail, cette loi marque une véritable régression avec sa logique libérale achevant de transformer les services de santé au travail en prestataires de service aux employeurs. Cette loi ne crée aucun droit nouveau pour les salariés. La prévention primaire, malgré ses rappels incantatoires, est totalement absente. Le but de cette table ronde, réunissant des praticiens de différents métiers de terrain, sera de tenter d'éclairer les enjeux et les risques de cette réforme et d'envisager les lendemains. Comment désormais exercer nos missions qui pour nous sont d'ordre public ? Quelles stratégies de résistance et de propositions mettre en œuvre ? Quelles actions communes mettre en place pour défendre la santé au travail et engager un grand débat national ?

Reliance et Travail : Réseau National des Psychologues en Services de Santé au Travail

GIT : Groupement des Infirmiers de Santé au Travail

AFISST : Association Française des Intervenants en prévention des risques professionnels de Services interentreprises de Santé au Travail

SNPST : Syndicat National des Professionnels de la Santé au Travail

PAUSE DEJEUNER LIBRE

APRÈS-MIDI

14h00 à 16h00

Débat : La Santé au travail : Perspectives, actions.

16h00 **Fin du Congrès**